

Le Bureau du Comité Syndical du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 22 mars 2011

Etaient présents:

MM. Dissaux, Boussebart,

Etaient excusés:

MM. Cacheux, Deroo, Leroy, Schepman

Vu le rapport : 06-11

DECIDE :

- d'attribuer à la société SAFEGE le marché de maîtrise d'œuvre des travaux pour la construction d'un deuxième réservoir à l'usine d'Aire sur la Lys pour un montant de 167 045,32 € TTC.
- d'imputer les sommes nécessaires sur le crédit inscrit au compte 23153 du budget du Syndicat,
- d'autoriser la signature par son Président de prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).

VOTANTS : 2

POUR : 2

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le 05 AVR. 2011

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX

OBJET : Maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un deuxième réservoir à l'usine d'Aire sur la Lys

Lors de sa réunion du 22 mars 2011, la Commission d'Appel d'Offres a émis à l'unanimité un avis favorable à la désignation de la société SAFEGE en qualité de Maître d'œuvre des travaux de construction d'un deuxième réservoir à l'usine d'Aire sur la Lys, pour un montant de 167 045,32 € T.T.C.

Il est demandé au Bureau de bien vouloir statuer sur cette affaire.

Vu le, 22 MAR. 2011

Le Président du Comité Syndical


Jean-Claude DISAUX